

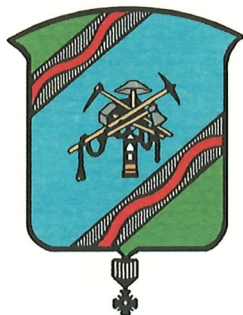
Département du Pas-De-Calais

Arrondissement
de Béthune

Canton de Nœux les Mines

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE NŒUX LES MINES



Mesdames et Messieurs les Membres
Du Conseil Municipal

Nos Réf. : SM/DH/AP
Affaire suivie par M. David Habourdin

Le 4 avril 2024

Madame, Monsieur, Cher(es) Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera en Mairie, le **MERCREDI 10 AVRIL 2024 à 18 h 30, salle du Conseil Municipal « Marcel Houdart »**.

Les membres de la Commission des Finances : M. SWITALSKI – Mmes GAUTHIER – URBANSKI – MM. HOBERG – NOREL – Mmes DOMART – M. BLONDEL – Mmes GODART, BACLET, ainsi que MM. BUGZEL et ANTOCHEWICZ, sont invités à assister à la réunion de la Commission des Finances qui aura lieu le **MARDI 9 AVRIL 2023 à 18h30**, en Mairie.

Je soussigné(e) _____

Déclare donner procuration à _____

Pour tout vote ou discussion pouvant intervenir lors de la réunion du
CONSEIL MUNICIPAL du 10 AVRIL 2024.

Signature, .

Nous préconisons le respect des règles sanitaires suivantes :

- port du masque individuel conseillé,
- Lavage des mains ou utilisation d'une solution hydro-alcoolique à l'entrée,
- Utilisation d'un stylo personnel pour les signatures.

Hôtel de Ville - 101, Rue Nationale - 62290 NŒUX-LES-MINES - Tél. : 03 21 61 38 00 - Télécopie : 03 21 26 84 08

ORDRE DU JOUR

- 1) *Compte de gestion 2023 : budget principal et budgets annexes,*
- 2) *Vote du Compte Administratif 2023 : ville et affectation des résultats,*
 - 2/1) *Vote du Compte Administratif 2023 : bâtiments industriels et affectation des résultats,*
 - 2/2) *Vote du Compte Administratif 2023 : CAHL et affectation des résultats,*
 - 2/3) *Vote du Compte Administratif 2023 : « lotissement Hautverson » et affectation des résultats,*
 - 2/4) *Vote du Compte Administratif 2023 : « lotissement du Lac » et affectation des résultats,*
 - 2/5) *Vote du Compte Administratif 2023 : « lotissement Paradis » et affectation des résultats,*
 - 2/6) *Vote du Compte Administratif 2023 : « lotissement Voltaire » et affectation des résultats,*
 - 2/7) *Vote du Compte Administratif 2023 : « lotissement Cosec » et affectation des résultats,*
 - 2/8) *Vote du Compte Administratif 2023 : « lotissement Plein Air » et affectation des résultats,*
- 3) *Délibération budgétaire 2023,*
- 4) *Attribution de subvention « Amicale du personnel communal de la ville de Noeux-les-Mines », dans le cadre de la cotisation au CNAS, exercice 2024,*
- 5) *Fongibilité des crédits : budgets primitifs 2024,*
- 6) *Vote du Budget Primitif 2024 : ville,*
 - 6/1) *Vote du Budget Primitif 2024 : bâtiments industriels,*
 - 6/2) *Vote du Budget Primitif 2024 : Centre d'Animation et d'Hébergement Loisinord,*
 - 6/3) *Vote du Budget Primitif 2024 : lotissement Hautverson,*
 - 6/4) *Vote du Budget Primitif 2024 : lotissement du Lac*
 - 6/5) *Vote du Budget Primitif 2024 : lotissement Plein Air,*
 - 6/6) *Vote du Budget Primitif 2024 : lotissement Voltaire,*
 - 6/7) *Vote du Budget Primitif 2024 : lotissement Cosec,*
 - 6/8) *Vote du Budget Primitif 2024 : lotissement Paradis,*
- 7) *Dissolution du budget « lotissement Paradis », au 31 décembre 2024,*
- 8) *Vote du taux des Taxes Locales 2024,*
- 9) *Admission en non-valeur : Budget Principal,*
- 10) *Actualisation de la dotation de la kermesse du 14 juillet,*
- 11) *Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle,*
- 12) *Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement (RIFSEEP) cadres d'emplois des rédacteurs et des animateurs,*
- 13) *Protocole transactionnel : commune de Noeux-les-Mines/Monsieur Charles LEVY,*
- 14) *Appel à manifestation d'intérêt dans le cadre de l'occupation temporaire du domaine public communal : article L.2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,*
- 15) *Appel à projet pour la réalisation d'une salle d'escalade,*
- 16) *Lancement de la bourse aux initiatives citoyennes 2024-2025,*
- 17) *Création d'un comité consultatif,*
- 18) *Principe de vente de l'ancien cabinet médical à la CARMI,*
- 19) *Vente définitive de terres agricoles à l'association « Noeux Environnement ».*
- 20) *Dénomination de voie.*

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(s) Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,
Conseiller régional des Hauts-de-France,

Serge MARCELLAK.

Hôtel de Ville - 101, Rue Nationale - 62290 NOEUX-LES-MINES